

Projet de Forêt Comestible Urbaine **(ou péri-urbaine) locale**

Un projet purement bénévole, citoyen, communautaire, écologique, local, social, permaculturel et, "transitionneur"

Projet proposé par l'association « Les Petits Semis »

*Responsable : Patricia Gobert 0491-223258
26 rue Arthur Régnier à 6543 Bienne-Lez-Happart
www.lespetitssemis.jimdo.com
gobert.pat@gmail.com*

Qui nous sommes :

Nous sommes une association de fait, sans but lucratif, basée à Bienne-Lez-Happart en Belgique. Nous sommes des parents très concernés par la question de l'héritage climatique que nous allons laisser à nos enfants.

A notre niveau, la seule chose que nous pouvons faire pour résorber le CO2 déjà libéré dans l'atmosphère et tenter de réparer les dégâts climatiques, c'est de planter des arbres. En effet, lors de sa croissance, l'arbre peut capturer annuellement entre 10 et 50kg de carbone (selon les variétés et situation) et ce, pendant 20 ans.

Passionnés de tomates de variétés anciennes, nous avons eu l'idée de solliciter les dons pour financier le reboisement en échange de plants de tomate semés par nos soins.

L'intégralité des recettes générées par les semis sont acquises pour le reboisement puisque nous sommes bénévoles. Les plants de tomate sont cultivés à Bienne-Lez-Happart, en circuit court, à partir de semences paysannes et de terreau bio.

Nous troquons les solanacées depuis trois ans auprès de particuliers et notre opération a permis de générer 6000€ de dons depuis le début de sa création. En 2017 et 2018, nous avons aiguillé les dons vers l'ONG belge « Graine de Vie » qui reboise Madagascar. Cela a permis de replanter un minimum de 20 000 arbres, vu le coût unitaire là-bas de 25 cents.

Contexte :

L'actualité récente, notamment le dernier rapport alarmiste du GIEC (Groupe Intergouvernemental d'Experts sur le Climat) nous a invité à réajuster nos objectifs.

Le changement climatique annoncé dans les 10 prochaines années nous prédit de plus grands écarts de température, de périodes de sécheresse, suivies de pluies torrentielles ou de tempêtes, outre

l'élévation des températures moyennes. Ces changements brutaux pourront affecter lourdement les récoltes habituelles et donc mettre en péril notre sécurité alimentaire. Il faudra composer avec la raréfaction de nos ressources et les villes en seront les premières affectées.

Il est évident qu'en cas de crise climatique plus grave, les zones rurales comme la nôtre représenteront une terre d'accueil pour tous les démunis de nos grandes villes. Comment allons nous assurer leur subsistance si les ressources manquent ?

Notre projet veut anticiper la résilience et planifier la solidarité de notre région en pareilles circonstances. Car la solidarité est la seule voie qui nous semble raisonnable, pour ne pas dire viable pour éviter un possible chaos.

Il nous a semblé qu'il n'y avait plus de temps à perdre pour planter des arbres nourriciers chez nous en Belgique, tant que le climat nous permet encore de miser sur un bon taux de reprise des plants et leur acclimatation.

C'est faire d'une pierre deux voire trois coups, capturer du CO₂, restaurer la biodiversité et nous ménager un « garde manger » en cas de disette.

Notre projet :

Cette année, nous dédions l'opération "Petits Semis" au financement de la plantation d'une forêt comestible urbaine ou péri-urbaine locale, en Thudinie. C'est-à-dire une forêt comportant une majeure partie d'arbres fruitiers, d'arbustes fertisants, et de plantes comestibles.

Cette forêt sera ouverte à tous gratuitement, en libre service, ici même, dans notre région, sur un terrain que nous souhaiterions public, à l'instar de ce qui s'est déjà fait par la ville de Seattle.

De quoi aider les plus démunis, renforcer l'autonomie alimentaire de notre région thudinienne et notre résilience en cas d'interruption d'approvisionnement fruitier, tout en résorbant du carbone grâce au reboisement.

Notre forêt sera plantée non pas comme un simple verger mais en imitant la forêt primaire : grands arbres, petits arbres, arbustes et plantes couvre-sol.

Nous voulons que cette forêt soit pérenne, autonome et ne nécessitant pratiquement pas d'intervention humaine une fois implantée, selon les principes de la permaculture. C'est pourquoi nous allons tenter de recréer la complexité d'un agrosystème forestier en imitant la nature.

La plantation se fera sur quelques années (au moins 3 ans) et par étage. D'abord les grands arbres, la première année, ensuite les petits et arbustes pour terminer par les plantes couvre-sol.

Il s'agira de favoriser la plus grande biodiversité possible de la faune et de la flore. Et aussi de choisir des essences reconnues pour leur résistance aux extrêmes climatiques, aux maladies et sans entretien, bien adaptées à notre région et au terrain concerné.

La supervision d'un agronome, spécialisé en permaculture nous est déjà acquise et celle de la Faculté de Gembloux est prévue.

Du bois de chauffage pourrait également être planté en parallèle afin d'éviter l'exploitation "sauvage" des comestibles, s'il fait défaut dans l'environnement.

Nous sommes déjà attelés à la préparation de la création d'une pépinière, à Bienne-Lez-Happart, qui a pour vocation de produire les arbres qui peupleront les futures forêts.

Nous avons commencé à semer des noyers, des châtaigniers et des pommiers en prélevant des graines sur nos propres arbres. Et nous avons prélevé également des boutures sur des pommiers, noyer, châtaignier, prunier, sureau, noisetier, figuiers, etc...

Nous allons donner priorité à des arbres francs qui excellent par leur résistance, leur résilience et leur longévité. Toutefois, nous devons acheter des arbres au démarrage du projet car ceux de nos pépinières prendront du temps à croître.

Nous émettons le souhait que notre projet pilote essaïmera et en inspirera d'autres, un peu partout où il reste des terres à boiser.

Les objectifs :

1- lutter contre le réchauffement climatique en capturant le Co2 par la plantation d'arbres et en mettant une nourriture locale (sans transport et sans emballage, donc sans empreinte carbone) à disposition de la population.

2- renforcer la résilience alimentaire de nos régions et la sécurité alimentaire pour les plus démunis (l'accès au site sera gratuit, sur simple carte de membre donnée à tous les demandeurs)

3- renforcer la biodiversité animale et végétale locale par la création de cette forêt, composée comme une forêt primaire, source de vie et de nourriture pour tous. Et ce, grâce à l'application des principes de la permaculture appliqués au projet.

4- insuffler des solidarités entre citoyens par la conduite d'un projet communautaire autour duquel chacun des usagers se sentira investi d'une mission de préservation, suite à la campagne de sensibilisation qui sera menée en parallèle .

5- promouvoir le retour vers la nature des usagers et l'auto-production alimentaire en démontrant la faisabilité du projet.

6- stimuler, par l'exemple et le support technique, la création d'autres forêts

Nos besoins :

Les arbres et plantes seront fournis par les petits semis, de même que l'étude agronomique.

Nous sollicitons un terrain communal à boiser, à titre gratuit. Il pourrait être un peu éloigné du centre urbain mais devrait rester accessible à pied ou à vélo, depuis le centre, en moins d'une heure

de balade.

Nous souhaiterions occuper une parcelle d'une superficie comprise entre un demi hectare et l'hectare, la première année. Et pourquoi pas, superficie extensible les années ultérieures suivant une évaluation d'avancement des travaux à convenir avec la Ville.

Nous pouvons adapter nos plantations à tous types d'exposition.

Nous nous passerons d'eau et d'électricité, mais la proximité d'un cours d'eau est un atout (sans pour autant qu'il soit en zone inondable)

Quant au sol, l'idéal serait une prairie, dénuée de renouée du Japon (qui produit des toxines dans le sol empêchant la reprise des autres espèces). Un terrain plus ou moins plat faciliterait l'usage de machines au moment de la plantation des hautes tiges (grue en location) de même que la proximité avec la voirie.

L'aide en main d'oeuvre d'un ou deux ouvriers communaux, en novembre au moment du plantage, serait la bienvenue. Mais nous comptons solliciter l'intervention d'une EFT (entreprise de formation par le travail) en horticulture pour la mise en œuvre de la plantation.

L'entretien futur et pérenité du projet :

Dès que les plantations seront terminées (entre trois et cinq ans par parcelle), nous souhaitons que l'intervention de l'homme sera alors devenue inutile. La forêt vivra sa vie, comme toute forêt naturelle... et aucun entretien n'est prévu, à priori. La cueillette des fruits pourra se faire par les habitants ou par les animaux de passage.

Les maladies et ravageurs font principalement leurs dégâts dans des monocultures. Dans le cas de notre forêt comestible, composée selon les principes de la permaculture, la grande diversité des essences stimulera l'immunité des arbres et des plantes.

Notre projet s'inscrit dans la durée qui se compte en décennies et ne doit pas s'arrêter à la prochaine mandature. C'est la raison pour laquelle, nous sollicitons une couverture juridique correcte pour l'occupation de la parcelle et nous préserver de toute forme de spéculation.